

## Je suis tombée dedans...

Un après-midi de septembre, nous étions à la chasse d'une maison. Celle que nous avons vue la première, c'est celle qui accueille le passant avec quatre gueules ouvertes sur des crocs adoucis par la Renaissance qui enveloppe toute la façade. Des fenêtres, on voyait une bibliothèque et des livres, le rêve ! Mais cet indice signalait une vie et que la maison était habitée, et donc, pas à vendre. La promenade continue et parvenus au chemin de ronde, nous rencontrons des jardins par dessus les murs. L'un d'eux a des orties qui dépassent la tête des buis. Cette fois, derrière les buis, on aperçoit une façade délaissée avec des volets disjoints.

Les méchants barreaux de fer ne sont pas un obstacle pour une visite. Le plus étroit de nous deux saute dans un atelier d'un autre âge, où les araignées tissent et font tout l'ouvrage ! Mais arrivés dans le long couloir, l'évidence saute aux yeux : cette maison assez sommaire ne fait qu'une avec celle de la belle Renaissance et ses lions mordants ! Commence alors une découverte merveilleuse : la maison est habitée, mais le propriétaire ne doit pas venir très souvent ! Alors nous nous enhardissons.

Dans la maison en façade, il y a des meubles, des tapis et surtout des lambris très jolis qui habillent les murs, des portes très belles, des cheminées un peu affalées mais, sans conteste, tout un « patrimoine » ! Et qui aurait besoin d'un coup de neuf, d'une famille pour le soigner. Nous avons envie de réveiller cette belle endormie de la Renaissance, et nous l'avons fait.

Depuis, et ce n'est pas un épilogue car, il faut être raisonnable, on ne rêve pas, il y a de l'ouvrage !!! Donc comme l'histoire ne prendra jamais fin, nous y travaillons avec faim !!! C'est dans ce but de restaurer cette maison que nous avons contacté les Louste qui restauraient le refuge de l'abbaye d'Orval. Comme leurs travaux avaient une guerre d'avance, ils devaient s'y connaître en devis et corps de métier. Et quand quelques années plus tard, il s'est avéré nécessaire de passer à une vitesse supérieure pour protéger le patrimoine de Marville en créant l'association "Marville Terres Communes", nous avons sauté, quatre pieds joints dedans !

Sophie Nève



## Les Hauts Jours au refuge de l'Abbaye d'Orval : les Assises de Marville



Bénéficiant de la Loi de Beaumont, la prévôté de Marville rendait justice par le biais de sa propre municipalité (maire et échevins). Toutefois, la consultation des archives nous renseigne sur l'existence d'un organe de justice supérieur appelé les « Assises » ou « Hauts Jours ». D'après les documents, la tenue des assises débute à partir de 1505 et se poursuit jusqu'en 1646 alors que la cité est en train de décliner suite aux affres de la Guerre de Trente Ans. En premier, on y traite en appel les jugements rendus par les officiers ducaux et municipaux de Marville, mais aussi ceux exprimés par la justice des autres localités des Terres Communes.

En second, les Assises servent à réunir les partis lorrains et luxembourgeois. Les officiers ducaux y rencontrent les représentants des deux souverains pour traiter de multiples questions touchant à la gestion commune de la prévôté, mais aussi afin d'évoquer son devenir. Ces personnages sont de hauts dignitaires des états respectifs qu'ils représentent. Pour le Luxembourg, sous Charles Quint, les envoyés sont des conseillers impériaux puis, sous Philippe II, des commissaires. Sous les différentes régences des Pays-Bas, c'est le président du conseil provincial de Luxembourg qui fait le déplacement. Pour la Lorraine, il s'agit généralement du bailli de Saint-Mihiel, un membre de la puissante famille des Lenoncourt, ou bien de son lieutenant.

De plus, durant les Assises, on rappelle les compétences et prérogatives des officiers tant ducaux que municipaux dans leurs fonctions quotidiennes de la gestion des Terres Communes. On apprend, par exemple, que les prévôts, maires et officiers doivent faire remettre en état et entretenir les ponts, chemins, passages, entrées de la ville sous peine d'une amende de dix livres pour les négligents.

On y fixe aussi comment le personnel exerçant la justice doit se comporter. Après la conclusion d'un procès, les officiers doivent récupérer le montant de l'amende dans les trois mois. Il leur est aussi demandé de ne pas dispenser d'amendes arbitraires. On contrôle donc minutieusement l'activité judiciaire. Ceux-ci pouvant profiter de leur statut pour s'enrichir avec les amendes prélevées. Les sergents doivent, après le dépôt d'une plainte, mener une enquête et rendre leurs conclusions. Quant aux prévôts et justiciers des Terres Communes ils doivent enregistrer les cas de délits et abus qui seront jugés en leur office, de les dénoncer et surtout de faire suivre les affaires. De même, c'est aux prévôts ou leurs lieutenants qu'incombe la tâche d'appréhender les habitants fautifs. Tant que les décisions ne sont pas prises entre les officiers, les criminels seront tenus prisonniers.

C'est aussi par le biais des Assises que les tractations sont menées pour aboutir au traité de partage des Terres Communes du 15 juillet 1602.

A travers les décisions découlant des Assises, on se rend compte de l'importance et du rôle de ces réunions qui sont bien plus qu'un simple tribunal. Toutes les affaires de la prévôté peuvent y être traitées tant judiciaires qu'économiques. Les Assises sont le relais entre les deux co-seigneurs de Marville, représentés par leurs envoyés, et les officiers qui gèrent sur place l'administration. Ces conférences se révèlent donc essentielles dans l'histoire de Marville. Enfin, une mention très précise nous indique que les auditoires et présentations des verdicts se font en la maison-refuge de l'abbaye d'Orval de Marville, « lieu à ce accoustume pour y communiquer les pouvoirs, et commissions du costel et d'aulture. »

Cette demeure abritant la majorité des réunions de Marville Terres Communes, représentait un îlot de neutralité apte à recevoir ces prestigieuses réunions au sein même de Marville afin de limiter toute velléité des co-souverains des Terres Communes.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle et archives nationales du Grand Duché de Luxembourg.

La famille de Lenoncourt faisait partie des Grands Chevaux de Lorraine et tous ses membres occupaient des fonctions importantes dans les sphères les plus proches des ducs de Lorraine.

(à suivre)

Nicolas Lemmer



MARVILLE  
TERRES COMMUNES

Edito

## Transversalité...

Une rencontre s'est opérée dimanche 25 juillet, jour de la Saint-Jacques, entre l'association « le Cercle Dagobert » et « Marville Terres Communes ». Le mobile, le passage de relais entre la première et la deuxième pour retrouver l'itinéraire du chemin de Saint-Jacques dans nos contrées.

Oh, bien sûr, des rencontres avec d'autres associations, nous en avons déjà eues. Rien qu'aux annuelles Journées d'Histoire Régionale, et avec le Cercle Dagobert, déjà, et bien d'autres.

Cette fois-ci, ce n'est pas une rencontre comme les autres. C'est la première fois depuis la création de « Marville Terres Communes » que nous partagerons une action avec une autre association, que nous irons l'une vers l'autre, empruntant en passant le « Chemin de Saint-Jacques ». C'est là peut-être une forme de maturité. Pourtant nous avons encore des choses à apprendre. Changer de président par exemple, et par là, permettre à chacun d'entre nous de pouvoir s'exercer dans une fonction qui ne peut prendre sa vraie dimension qu'en se transmettant. Fouler le chemin de Saint-Jacques avec nos amis du « Cercle Dagobert » sera en tous cas un exercice intéressant. Nous devrions d'abord nous creuser les méninges avec les plus historiens d'entre nous pour savoir où il passait vraiment, ce chemin. Petite leçon vérité, avant qu'il nous emmène à sa façon, une fois balisé, vers les autres. De belles balades en perspective... et un peu plus.

On en reparlera certainement.

Philippe Louste

## Lettre d'information de Marville Terres Communes

association loi 1901

18, Grande Place • 55600 Marville  
www.marville.eu

## Directeur de la publication

Philippe Louste

## Comité de Rédaction

Nicolas Lemmer, Catherine Louste,

Annie Tosi

Dépôt légal : en cours



Bulletin  
d'information

n°7  
juillet 2010

Rencontre

## Le Château de Lunéville : le parti pris d'une restauration

Pierre-Yves Caillault, Architecte en Chef des Bâtiments de France

Pierre-Yves Caillault suit la restauration des demeures protégées de notre région. Celle du Château de Lunéville est un exercice tout particulier, tant la tâche est d'envergure. Plus que la restauration d'un bâti, c'est la mémoire de ceux qui l'on conçu que l'architecte en chef ravive...



« Le château de Lunéville, ravagé par l'incendie de janvier 2003, fut la demeure de la cour de Lorraine, jusqu'à la mort de Stanislas 1<sup>er</sup> Leszczyński. Louis XV lui a ensuite supprimé toute valeur symbolique au profit d'une banale valeur d'usage.

Puis, ce grand monument longtemps délaissé et mal-aimé fut converti en caserne. Il fut décidé, pour sa restauration, de restituer les toitures disparues et de restaurer les façades encore en place. Mais quelles toitures restituer ? Aux toits-terrasses conçus par l'architecte du château, Germain Boffrand, avaient succédé une série d'ouvrages au fil des époques et des occupants. C'est clairement l'identité de la demeure des ducs de Lorraine qui s'est imposée et plus particulièrement celle de l'époque de Stanislas. Nous avons développé ensuite un plaidoyer pour les métiers, les savoir-faire traditionnels, ciment du patrimoine partagé. Le traitement des façades ouvrait une autre réflexion. Alors que seuls les couronnements (corniches et balustrades) et les menuiseries avaient réellement souffert du feu, il fut décidé de restaurer entièrement les élévations, complétant ainsi l'image renouvelée du château renaissant de ses cendres. La découverte de vestiges d'anciens enduits conservés sous une corniche du corps central, a permis à Matéi Lazarescu, restaurateur de peinture, de recomposer un enduit à la chaux, coloré à fresco par un badigeon légèrement teinté qui recouvre également l'ensemble des modénatures et des parements en pierre de taille.

Ce travail, concourant à restituer l'identité d'un monument emblématique, permettait au maître d'ouvrage d'axer son projet de développement culturel sur l'idée d'un château du Siècle des Lumières, visité à l'aune de notre siècle. C'est sur ce schéma que nous avons envisagé l'élaboration d'un premier projet pour l'intérieur du monument avec la restauration et l'aménagement de la chapelle et des espaces adjacents. Il ne s'agit plus seulement de se limiter à une opération de restauration, mais de prendre aussi en considération les règles



qui s'imposent à un établissement recevant du public ainsi que les exigences du maître d'ouvrage, soucieux des contraintes d'usage. L'identité du monument et la qualité des espaces restaient le principal fil conducteur du programme de « réutilisation » qui s'est précisé progressivement. »

—Vous lirez dans ce numéro—

**Les Vierges à l'enfant de Marville.** Simone Collin

**Chronique de la vie marilloise.** Marie Jullman

**Les enduits à la chaux.** Angélique Samson

**Marville ouvre ses caves aux vins.** Philippe Louste

**Comment je suis tombée dedans.** Sophie Nève

**Les Hauts Jours au refuge de l'Abbaye d'Orval.** Nicolas Lemmer

## Le culte de la vierge

Louis Réau écrit, dans l'Iconographie de l'art chrétien, à propos de la Madone, debout, tenant l'Enfant dans ses bras : « Ces maternités souriantes, fleurs exquises de l'art chrétien, sont certainement avec les Maternités douloureuses dites Vierges de pitié, les images qui ont le plus contribué à rapprocher la Vierge du cœur des fidèles. »

Le culte de la Vierge a connu une ampleur inégalée dans l'art médiéval : la Vierge existe essentiellement dans sa relation au Christ et dans son rôle de Mère.

Pour le Verbe de Dieu, elle est celle qui Lui a donné son humanité, celle qui entoura toute sa vie terrestre, celle à qui Il peut dire Maman, celle aussi qui, toute puissante sur le cœur de son Fils, obtient de Lui ce qu'elle désire...

Pour nous, Marie est la Mère, refuge de tendresse, de compassion et de miséricorde, qui nous enfante à la vie divine.



Statue de la Vierge à l'enfant, XIIIème s., église Saint-Nicolas.

## Iconographie de la vierge à l'enfant

Marie est priée par les chrétiens depuis l'aube de l'Eglise. D'abord parce que, comme l'enseigne la Bible (et en particulier l'Evangile selon saint Luc) la vierge de Nazareth est la Mère du Christ Jésus, Fils de Dieu qui s'est incarné en son sein virginal pour le Salut de l'humanité ; ensuite parce que Marie est aussi notre Mère à tous, depuis que Jésus Lui-même, du haut de la Croix, lui a confié l'apôtre Jean et à travers lui, tous les êtres humains qui se reconnaissent enfants de Dieu, faisant ainsi de sa Mère, notre Mère universelle (cf Jn 19, 26).

Aujourd'hui toujours, c'est sous toutes les latitudes du globe et dans toutes les cultures et langues que des multitudes, hommes et femmes de toutes conditions, prient la Vierge de Nazareth comme on se tourne vers une Mère tendre et très aimée.

Au concile d'Ephèse, 3e concile œcuménique, qui s'est tenu de juin à septembre 431, Marie fut reconnue Theotokos, c'est-à-dire « Mère de Dieu ». Le Moyen Âge s'attache à mettre en avant cet épithète de theotokos. A l'époque romane, les représentations de la Vierge à l'Enfant vont être stylisées, marquées par une sobriété des attitudes et des drapés : ce sont les Vierges en majesté, l'essentiel est dans la présentation de l'Enfant divin. Le Christ, si hiératique de cette époque, cède progressivement la place à un nourrisson nu et potelé.

Il reste à Marville trois Vierges à l'Enfant (certainement beaucoup moins qu'il n'y en eut autrefois), et dans deux cas, l'Enfant a disparu, disparition due sans doute à la furie révolutionnaire dont on a trop minimisé les effets dans la cité (et en particulier au cimetière).

L'entrée de l'église Saint-Nicolas était protégée par cette belle vierge du XIIIe siècle qui a perdu et sa couronne et son Enfant qu'elle tenait sur son bras gauche. Elancée, élégante, très légèrement déhanchée, un voile couvrant ses longs cheveux ondulés, elle est vêtue d'un manteau aux plis harmonieux, sur une robe à la ceinture haute. De l'Enfant, il ne reste que le bas de la robe. Cette statue a été mise à l'abri à l'intérieur de l'église, dans la chapelle double située au sud. Une reproduction, restituant l'Enfant, vient d'en être réalisée ; elle est destinée à prendre place à l'emplacement d'origine de la statue : le trumeau du portail ouest.

La Vierge du Bourg, grande statue du XIVe siècle, jadis couronnée, conservée en façade d'une maison de la rue du Tripot, veillait autrefois sur la Porte du Bourg. Vêtue d'une robe simple au drapé souple et élégant, soulignée d'une ceinture haute, elle portait l'Enfant sur son bras gauche. Elle avait le rôle tutélaire de veiller sur une des portes de la cité et de la protéger.

Dans l'église Saint-Hilaire, sous le ciborium, cette vierge-mère, le buste rejeté en arrière, légèrement déhanchée, la jambe droite doucement fléchie, le manteau coulant en plis sans profondeur et laissant voir la robe, la ceinture placée haut, porte l'Enfant, vêtu d'une chemisette qui s'évase en plis compliqués, assis sur la hanche saillante de sa mère : il joue avec une grappe que lui tend la main maternelle. Il a la tête bien ronde des enfants Jésus lorrains. Marie est couronnée. Egalement du XIVe s., cette statue orne un autel qui lui est consacré, comme dans toutes les églises où au moins un des autels latéraux est dédié à la Vierge.



Simone Collin

## Chronique de la vie marvilloise : sons de cloches

Les cloches d'autrefois ? Jusqu'en 1793, quatre cloches carillonnaient dans le clocher de l'église Saint-Nicolas. La tourmente révolutionnaire en préleva trois et avec celles de l'hospice Saint-Bernard et de Flassigny elles servirent à la fonderie des canons de Metz. Triste destinée...

La grosse cloche rescapée, en place depuis 1646 fut, elle, réduite au silence le 9 pluviôse de l'an II. Elle y resta jusqu'en 1831. Cette année-là une petite cloche, Julie, vint rompre sa solitude.

Hélas, Julie et son ainée sonnèrent pour la dernière fois le 24 août 1914. Elles furent enlevées par les Allemands le 25 mars 1917, en même temps que les cloches de l'hospice et de Saint-Hilaire. De 1917 à 1929, ce fut donc le silence dans le clocher. Quant à la chapelle de l'hospice, la vie est revenue en 1925 avec Mathilde, Jeanne et Julienne.

Et à l'église Saint-Hilaire ? Et bien, c'est seulement le 25 août 1957 sous le pastorat de l'abbé Laurent que fut bénite Ernestine-Rosa par Monseigneur Choppin, délégué par Monseigneur Petit, évêque de Verdun. Sa marraine était Rosa Pierret-Vétiver et son parrain Ernest Antoine. C'est une toute petite cloche, elle ne pèse que 50Kg.

Marie Julmann



Travaux dans les caves Ledoyen

## La technique des enduits "chanvre et chaux"

La technique des enduits chaux et chanvre est idéale pour l'isolation des vieux murs en pierre ou en brique. Avec un enduit de ce type, le rayonnement froid de la maçonnerie est stoppé sans pour cela perturber l'équilibre hydro-métrique. Les avantages d'un enduit intérieur chaux-chanvre sont une isolation saine et respectueuse, une maison « qui respire », ainsi qu'une décoration chaleureuse sans oublier un certain confort acoustique. Et la mise en œuvre du matériau permet une certaine originalité dans l'arrondi des angles bruts des murs, des fenêtres... avantage qui peut se révéler être un inconvénient car le rendu esthétique est loin des normes.

Dans un premier temps, il faut préparer le chantier :

- nettoyer les murs, le support doit être sain, les vieux enduits dégradés et sans ciment (accroche difficile)

- prévoir une bétonnière ou un mélangeur, une taloche, un seau, des gants (obligatoirement car la chaux est très abrasive pour la peau).

Ensuite, il faut effectuer les mélanges : eau entre 40 à 60 l, chaux aérienne 25 kg, chaux hydraulique (NHL 3,5) 8 kg, chanvre fibré 100 l.

Il existe d'autre type de mélange, avec du sable, sans chaux hydraulique, cela dépend des artisans.

Avant de commencer, il est conseillé de bien humidifier les murs.

Deux passes :

- la phase d'accroche consiste à projeter grossièrement le mélange à la main ou à la taloche ou à la tyrolienne (petite projeteuse). Le mortier doit rentrer dans les joints de pierre afin de faciliter l'adhérence. L'épaisseur se situe entre 4 à 6 cm. A la fin, il faut bien ventiler le chantier pour faciliter le séchage (environ 10 à 15 jours). Faire un mur en entier, sans reprise plus tard pour éviter les marques.

- la phase de finition est réalisée avec le même mélange, et s'applique sur la première passe sur 2 à 4 cm d'épaisseur avec la taloche ou lisseuse en fonction du rendu souhaité. Pour une finition lisse, bien appuyer sur la taloche, en travaillant par petits mouvements circulaires.

Ventiler et laisser sécher.

Enfin, cet enduit peut être coloré avec un mélange de lait de chaux et de pigments, directement à appliquer au pinceau.

Angélique Samson  
tailleur de pierre



## Marville ouvre ses caves aux vins

Marville ouvre une cave de plus... les 19 et 20 juin 2010.

L'édition 2010 de « Marville ouvre ses caves aux vins » a battu des records d'affluence, malgré un temps indigne de fin juin. 30 % fréquentation en plus, rien que ça ! De nouveaux viticulteurs et une nouvelle cave, aussi. Car les habitants de Marville prennent goût à cette manifestation. Chaque année, ils répondent présents aussi en proposant leur cave. En échange, l'association déblaie et aménage, le cas échéant. En 2010, c'est au tour du jeune couple Le Doyen de prêter les caves de sa maison, rue de la Vieille Halle. C'était un endroit de stockage au temps des grandes foires annuelles de Marville,

au temps de sa splendeur. Il aura fallu deux week-ends à Olivier Le Doyen, Didier Bourgeois, Maurice Nicolas, Gery Poncelet et Philippe Louste pour déblayer et mettre à jour un beau dallage.

On se souvient des caves de la famille Lopez, dégagées par les membres de l'association, il y a deux ans et des caves Doucet entreprises l'année dernière et prêtes cette année.

Philippe Louste

